

**Document de présentation et d'accompagnement du livrable « *Discussion autour d'une
Sécurité Sociale de la Redirection Ecologique* ».**
Synthèse du projet SSRE.

Mai 2022 : « Le média de l'écologie » en ligne Reporterre titre : « *La France et le monde assommés par la chaleur* ». Cet épisode caniculaire précoce et long est l'occasion pour 3 adhérent.e.s de Réseau Salariat dont les actions se fondent sur la sociologie du travail de Bernard Friot, de s'étonner, à l'occasion d'une réunion du groupe local des Bouches du Rhône, de l'absence du travail dans les débats dédiés à la résilience de nos sociétés contemporaines. Si la décroissance, la modification de nos habitudes de consommation et de nos modes de vie alimentés par l'abondance sont des évidences pour nombre d'analystes, le lien avec le modèle productif par le biais de l'organisation du travail est souvent invisible voire invisibilisé.

Parallèlement, il y a le Plan de Transformation de l'Economie Française (PTEF) du Shift Project présidé par Jean Marc Jancovici, pour qui l'emploi est « le moteur de la transformation bas carbone ». Dans les Bouches du Rhône, il y a bien entendu des « shifters » et le contact s'établit entre eux et les membres du Réseau Salariat local. Le contrat implicite est de débattre et réfléchir ensemble, tout simplement pour avancer concrètement en étant d'accord sur le sens des évolutions nécessaires à venir (c'est-à-dire une transformation de l'économie pour permettre la décarbonation de notre société), mais sans forcément être d'accord sur tout, ou même convaincu de la pertinence de l'ensemble des propositions du partenaire.

De ce rapprochement va naître l'idée d'une rencontre entre Bernard Friot et Jean-Marc Jancovici pour mettre en débat le lien entre la transition écologique et le travail organisé par l'emploi.

Dès lors, il apparaît qu' il ne s'agit plus d'améliorer les modes de production, mais d'en changer, en adéquation avec le caractère fini des ressources naturelles et en accord avec les conditions d'existence de la biodiversité (voir par exemple les travaux de Jean-Baptiste Seby). Ainsi nos sociétés doivent s'engager de manière intense dans une recomposition de leur tissu productif, entraînant la fermeture de secteurs très émetteurs de gaz à effet de serre et le développement de secteurs peu émetteurs, il devient clair que les transformations à opérer seront si profondes et si rapides que l'on ne pourra pas se passer d'un chef d'orchestre, et certainement pas de nouvelles institutions (voir les travaux de Dominique Meda). C'est sur ces bases que l'ébauche d'un projet voit le jour, mettant en perspective, entre autres, les préconisations PTEF du Shift Project et l'actualisation des potentialités offertes par les institutions du travail telles qu'elles ont été mises en place en 1946 (régime général de sécurité sociale) et analysées par Bernard Friot.

Au fil des contacts pris et de l'intérêt que cette ébauche suscite, un collectif pluridisciplinaire se forme autour de Réseau Salariat et des Shifters Aix-Marseille : le collectif Pour un réveil écologique, l'Institut Rousseau, Réseau action climat, des chercheurs de l'Université Paul Valéry de Montpellier et de l'ESC Clermont Business School, l'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ANACT), Thomas Coutrot économiste statisticien chercheur associé à l'Institut de Recherches Economiques et Sociales, la fédération de syndicats sectoriels Printemps écologique et travaille à l'émergence d'un projet de recherche action consistant à envisager la faisabilité d'une sécurité sociale de redirection écologique (SSRE) inspirée du régime général de sécurité sociale et appuyé sur une analyse à deux axes :

- **Le premier axe** pose la question de la désaffection à l'égard de l'emploi au regard de phénomènes du type *Big Quit* qui se produisent aussi en France. Recherche d'un meilleur salaire mais aussi de conditions de travail plus propices à l'épanouissement personnel, quête de sens, nouveaux défis, valorisation du métier, de la qualification, de l'expérience, ...
- **Le deuxième axe** interroge la perception négative de l'impact de l'activité professionnelle sur l'environnement. L'existence d'un conflit éthique environnemental source de dissonance cognitive que le salaire rationalise favorise-t-il un déni au sein des entreprises concernant l'intérêt et le sens des tâches prescrites quant à leur impact climatique et environnemental ? Quelles pourraient être les capacités d'action des employé.e.s qui exercent sous rapport salarial de subordination et que se passerait-il si l'on pouvait l'aménager pour un temps au moins ?
- **Une hypothèse se dégage** : le salaire, attaché au contrat de travail et impliquant un lien de subordination à l'employeur, pourrait être l'une des problématiques écologiques du moment. D'autres déterminants peuvent freiner la redirection écologique (salarié.e.s et/ou collectifs de travail) et seront recherchés : attachement à leur travail, métier, qualification, expérience etc.

Une enquête participative impliquant des étudiants du master Psychologie Sociale, du Travail et des Organisations dirigé par Daniel Priolo, Maître de conférence en psychologie sociale de l'Université Paul Valéry Montpellier laboratoire EPSYLON d'une part et des étudiants du master MSc Stratégie et Design for Anthropocène sous la direction d'Alexandre Monin, Professeur à l'ESC Clermont Business School redirection écologique et design d'autre part, permettra de mettre cette hypothèse à l'épreuve des faits.

La méthodologie envisagée prévoit :

- Par des étudiant.e.s de Daniel Priolo, Université de Montpellier, conduites en parallèle, une étude quantitative et une étude qualitative pour évaluer notamment les dimensions du consentement au travail, le niveau de conscience que l'activité de l'entreprise nuit à l'environnement, la place du contrat de travail dans les facteurs de bifurcations...il s'agira d'appréhender en quoi l'inconsistance entre les valeurs pro-environnementales d'un.e salarié.e et les conséquences de son activité professionnelle peuvent générer un état de malaise qui serait régulé par la nécessité de travailler pour avoir un salaire. Ainsi, l'activité des salarié.es et ses valeurs tendraient vers davantage de consistance. En prenant appui sur le PTEF, plusieurs secteurs d'activité sont ciblés pour l'enquête :
 - Entreprises liées au raffinage du pétrole, à la pétrochimie et plus globalement à l'importation, transformation et distribution d'hydrocarbure, l'énergie étant un secteur clé.
 - Filière touristique en particulier les stations de ski des Alpes du sud.
 - Les chaînes logistiques (CMA/CGM).
 - Entreprises composant la filière aéronautique et spatiale (Airbus, Airbus Hélicoptères, Thalès Space).
 - Filière piscines.
 - Filière BTP de la construction neuve
 - Rechercher l'apport de salariés déjà mobilisés sur la gestion d'un commun négatif comme la centrale thermique de Gardanne par exemple : quel avenir pour la production et pour la gestion de l'outil de travail.
- Par un.e étudiant.e d'Alexandre Monnin, ESC Clermont business School, la conception et l'expérimentation de débats interprétatifs organisés en cycles de 3 moments distincts permettant l'accès à des connaissances spécifiques (dispositifs de redirection, anthropocène et conséquences y compris sur leur secteur d'activité), une mise en discussion pour une appropriation critique puis un retour distancié pour élaborer des propositions.

Trois thèmes de débats interprétatifs ont été retenus par le collectif :

- Reversions professionnelles individuelles, collectives, de l'outil de travail : comment, pourquoi.
- Démocratie dans l'entreprise et pouvoir de décision des salariés.
- Fonctionnement / financement d'un dispositif local de SSR.

Calendrier : Les étudiant.e.s seront mobilisés sur le projet de la rentrée universitaire 2023 à la fin de l'année 2024.

Ce projet a été discuté par les étudiant.e.s de la promotion 2022-2023 du Master MSc Stratégie et Design pour l'Anthropocène et fait l'objet d'un livrable ci-joint. En critiquant et complétant nos orientations à partir des concepts de la Redirection Ecologique, il est venu apporter une légitimité nouvelle à la démarche de recherche et a conforté les parties prenantes associées au projet dans l'idée de travailler à l'aménagement du rapport salarial dans l'organisation de l'emploi. Par ailleurs il a permis de mettre au jour l'enjeu de la gestion future des communs négatifs, héritages qui dégradent les conditions d'habitabilité de la terre et qu'il faut prendre en charge, ce qui vient questionner le statut des travailleurs qui en auront la charge.

Les organisations associées au projet :

- L'Institut Rousseau
- Le collectif Pour un réveil écologique
- Réseau Salarial
- Les Shifters – Groupe Local d'Aix-Marseille
- Réseau action climat France
- Printemps écologique